

CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE EN CAS DE TRANSIT AVEC DECHARGEMENT DES ANIMAUX DANS  
UN PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

Je soussigné, ....., vétérinaire officiel à.....(1).. certifie que les animaux objet du certificat sanitaire vétérinaire N°.....(2)....ont transité par le territoire.....(3) le.....(4), au poste de contrôle agréé par l'Union Européenne.....(5) et répondent aux conditions suivantes:

-Ont été correctement protégés de toute attaque d'insectes, susceptibles d'être des vecteurs compétents de la blue tongue durant la période du transit par l'application régulière d'un produit répulsif de longue rémanence, agréé par les autorités sanitaires vétérinaires.

-Les locaux devant abriter les animaux au niveau des postes de contrôle ont été préalablement nettoyés, désinfectés et désinsectisés.

-Les moyens de transport ont été désinsectisés avant le chargement des animaux en vue de leur expédition vers le Maroc.

-N'ont pas été en contact avec d'autres animaux jusqu'à leur embarquement.

-Le poste de contrôle ne se trouve pas dans une zone soumise à des mesures de restriction pour cause de maladies contagieuses.

-Ne présentent aucun signe clinique de maladie.

Fait à : ..... Le : .....

Nom du vétérinaire officiel: .....

Cachet et signature :

- 8
- (1) insérer le nom de l'autorité vétérinaire.
  - (2) insérer le numéro du certificat sanitaire accompagnant les animaux à partir du pays d'origine.
  - (3) insérer le nom du pays du transit.
  - (4) insérer la date du transit.
  - (5) insérer le nom ou le code du poste de contrôle.